



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

# Assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne

du Vendredi 11 octobre 2019

Salle « Espace Rabelais » de la médiathèque André MALRAUX  
28 rue de la Paix - 02300 Chauny

---

Nombre de clubs présents : 104 clubs sur 141 clubs (soit 73,76 %).

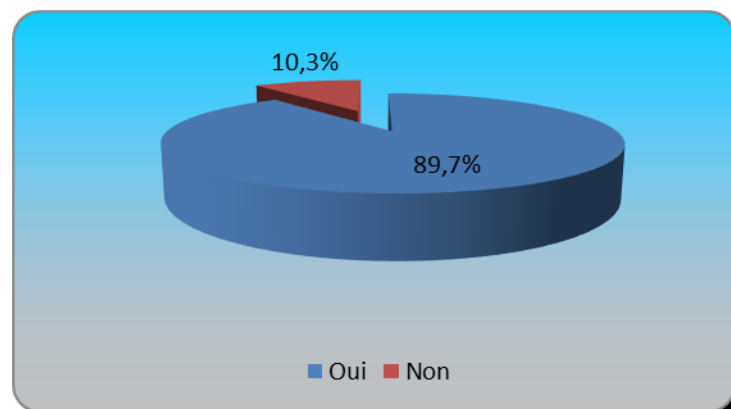
Le quorum fixé à l'article 12.5.3 des statuts du District Aisne de Football étant atteint l'assemblée générale des clubs du District Aisne de Football peut valablement délibérer.

Le président du District déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire des clubs de l'Aisne.

## 1. Nomination du commissaire aux comptes pour 6 ans.

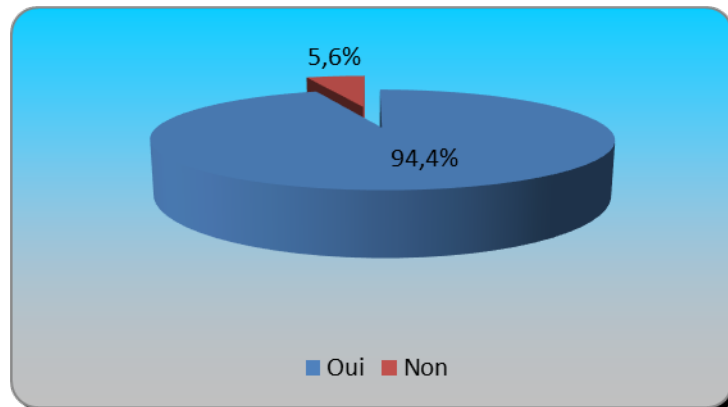
Pascal POIDEVIN propose de nommer la société FCN (Fiduciaire comptable du Nord) comme commissaire aux comptes du District pour une durée de 6 ans à compter des comptes clos au 30 juin 2019.

La proposition est adoptée.



## 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 octobre 2018

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 octobre 2018 est adopté.



## 3. Ouverte de l'assemblée générale par Pascal POIDEVIN

Bonsoir,

En amont de notre Assemblée Générale, et dans l'attente de la finalisation des derniers émargements, je vous invite à regarder une vidéo sur le football amateur.

Je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire, pour l'exercice 2018/2019, ouverte et passe la parole à Monsieur le Maire pour son traditionnel mot de bienvenue.

Merci Monsieur le Maire de nous recevoir ce soir dans la salle André Malraux.

Nous savons que nous pouvons compter sur la Ville de Chauny pour nous accompagner dans nos projets.

Vous nous l'avez prouvé, à plusieurs reprises, encore tout récemment pour la journée du football féminin avec une opposition entre les équipes féminines du PSG et du Stade de Reims.

- Monsieur le Représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
- Monsieur le Conseiller Départemental
- Monsieur le Maire,
- Monsieur le Représentant de la Ligue du Football Amateur
- Monsieur le Président de la Ligue des Hauts de France,
- Messieurs les Présidents des Districts,
- Mesdames les Présidentes et Messieurs les Présidents de clubs,
- Mesdames, Messieurs,
- Chers amis,



Je vous remercie d'être venu aussi nombreux pour participer aux travaux de notre Assemblée Générale pour l'exercice 2018/2019, votre présence témoigne l'intérêt que vous portez à la vie de notre District.

Pour tous les points sur lesquels vous aurez à vous prononcer, les votes se feront au moyen des boitiers électroniques. Olivier va vous exposer les modalités d'utilisation des boitiers qui vous ont été distribués à votre arrivée.

L'ordre du jour prévoit en premier lieu le renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans à partir des comptes clos au 30 juin 2019.

De même, il vous appartient de procéder à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 19 octobre 2018 paru sur le site internet du District.

Je vous propose de rendre un hommage aux amis du football qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale. Une saison au cours de laquelle la famille du football a été particulièrement touchée avec la disparition de plusieurs dirigeants, éducateurs, arbitres et joueurs

Je vous invite à un moment de recueillement en leur mémoire.

J'adresse mes remerciements à nos différents partenaires institutionnels que sont la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Départemental pour le maintien des différentes aides qu'ils nous accordent et l'attention qu'ils portent dans le montage de nos dossiers.

Les temps sont plus difficiles pour les collectivités et pour l'état mais ils demeurent toujours attentifs au monde associatif en général et au football en particulier.

Les temps sont aussi plus délicats pour les instances sportives et encore plus durs pour les clubs :

- Merci, Monsieur Vanier, pour la subvention de fonctionnement que le département a attribué au District ainsi que pour l'aide directe qu'il accorde aux clubs malgré toute l'inquiétude qui était la nôtre il y a un an.

- Merci à la DDCS pour l'aide octroyée par la Direction Départementale dans le cadre du dossier CNDS emploi du district.

Toute ma reconnaissance à Philippe COURTIN, Directeur de la base de CAP AISNE, avec qui nous travaillons en étroite collaboration pour faire bénéficier à nos licenciés d'un cadre magnifique pour la programmation de nos formations et le regroupement de nos différentes sélections.

Un grand merci à nos partenaires privés qui nous accompagnent dans nos différents projets.

Mes remerciements iront également vers la presse départementale et régionale pour la diffusion de la programmation de nos compétitions mais aussi pour la valorisation d'une image positive de notre football.

J'adresse des remerciements à :

- La ligue des Hauts de France et son Président Bruno Brongniart ainsi qu'à mes amis Présidents des Districts pour la cohésion qui règne au sein de notre ligue,



- Aux membres du Comité Directeur pour leur expérience et leur soutien sans faille
- Aux membres cooptés des commissions pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien,
- Au personnel administratif du District qui ont su se mobiliser pour palier au départ de Catherine et aux salariés de l'Equipe Technique pour leurs conseils et leurs proximités auprès des clubs. Je voudrais adresser un petit clin d'œil à Hervé qui a quelques soucis de santé et à qui nous souhaitons un bon rétablissement
- Et puis aux bénévoles que vous êtes, vous qui donnez de votre temps et de votre énergie par passion, vous sans qui les clubs ne pourraient exister.

En l'absence du Secrétaire Général, mon intervention intégrera le rapport moral de la saison écoulée.

Après la 2ème étoile acquise par les bleus de Didier Deschamps en 2018, nous avons eu la chance d'accueillir la Coupe du Monde Féminine de la FIFA en France en juillet dernier et de vivre de grands moments avec les filles de Corinne Diacre, même si la victoire finale n'a pas été au rendez-vous.

Tous nos vœux accompagnent l'équipe de France, ce soir, en Islande pour une rencontre décisive pour une qualification à l'EURO 2024.

Pour notre part, cette dernière année du mandat 2017-2020 sera une saison de travail pour l'ensemble des commissions qui ont reçu, chacune, leur feuille de route.

Le District Aisne comptait au 30 juin 2019, 19 419 licenciés, un effectif stable à 10 unités près par rapport à la saison précédente.

Le palmarès des différents championnats et coupes de district vous a été présenté à l'écran. Toutes nos félicitations aux équipes qui ont connu un accessit pour cette saison avec notamment la montée de l'Olympique de St Quentin en nationale 2, de l'US Chauny en régionale 1, de l'Union Sud Aisne en R2, du Stade Portugais de Saint Quentin et de US Bruyères et Montbérault en R3 pour le niveau national et régional. De même, j'adresse toutes mes félicitations et tous mes vœux de réussite aux équipes qui ont gravi un échelon dans les différents championnats de district.

5 clubs sont toujours en lice pour représenter le football axonais en Coupe de France afin de briguer une place pour le 6ème tour.

Tous nos vœux accompagnent les clubs de l'Olympique de St Quentin, de l'US Laon, de l'US Chauny, du FC Tergnier, de l'US Bruyères et de Montberault et de l'US Montcornet, le petit poucet de notre département à ce stade de la compétition.

Toutes nos félicitations pour le parcours réalisé jusque-là par le CS Villeneuve, du FC Braine Chassemy Vailly, l'Arsenal Club et de l'US Ribemont avec une mention particulière pour le FC Lehaucourt, qui est passé près de la victoire après l'épreuve des tirs aux buts.

La saison a connu un épisode délicat avec une fraude d'identité de la part d'un club qui nous a menés devant le Comité National Olympique et Sportif. Cette mauvaise expérience nous a incité à renforcer notre commission. Ainsi, Nicolas Moreau, licencié dans un club, mais surtout Avocat au barreau de Laon, a rejoint la commission juridique et va pouvoir sécuriser nos procédures.



Nous avons profité de la saison écoulée pour mettre en place la Division 6 afin d'avoir une pyramide plus cohérente et de permettre des rencontres plus équilibrées. Malheureusement, nous avons été dans l'obligation de revoir notre copie compte tenu des équipes engagées. Je salue la réactivité de la commission de Gilles sur ce sujet. En effet, il n'était pas envisageable de planifier des rencontres du niveau départemental 6 sur 2 groupes avec des déplacements sur l'ensemble du département comme le font des clubs qui évoluent en Départemental 2.

La nouvelle formule des coupes départementales a permis des rencontres plus équilibrées tout au long de la saison et des finales plus disputées devant une affluence plus importante.

Pour votre information, le tirage du tableau final de la coupe de l'Aisne seniors masculine et féminine se déroulera le jeudi 28 novembre, dans la salle de la Mairie de Laon, en présence de Benjamin Nivet, joueur à Auxerre, à l'ESTAC de Troyes et au Stade Malherbe de Caen, un exemple de longévité dans le football français

Les réunions de secteur, qui ont été planifiées avant la fin de saison, ont permis des échanges de qualité avec les Présidents de clubs présents.

En plus des sujets d'actualités, deux sujets avaient été portés à la réflexion :

- Celui sur la possibilité de passage des groupes à 10 équipes au lieu de 12 n'a pas été retenu par la majorité des clubs

- En revanche, en ce qui concerne la proposition que nous faisons sur le règlement des frais d'arbitrage par le District et la mise en place de prélèvement automatique. Les clubs étaient partagés entre les secteurs Nord et Sud du département sur cette mise en œuvre. Nous affinerons notre analyse cette saison sur les niveaux D1 et D2 et reviendrons vers vous lors des réunions de fin de saison.

Le nombre de licenciés dans les catégories adultes est en baisse d'un peu plus de 3% alors que la pratique en Foot loisirs attire toujours autant les anciens avec une hausse de + 1.66%.

J'ai demandé à Frank de mettre en place un groupe de travail pour encore développer la pratique des plus anciens.

Le critérium du dimanche matin qui regroupe 80 équipes ne devrait-il pas être réservé au plus de 35 ans au lieu de 30 ans ? Cette évolution pourrait se faire sur plusieurs saisons afin de ne pas écarter les joueurs qui évoluent à l'heure actuelle ? Un dimanche dédié au plus de 45 ans, qui souhaitent évoluer à 8, sur un ½ terrain et éviter de courir après des jeunes de 30 ans, est-ce suffisant ?

Ne faudrait-il pas avoir deux critères, le premier à 11 entre 35 et 45 ans et le second à 8 après 45 ans ?

Les pistes sont nombreuses, il appartiendra au groupe de travail de faire des propositions pour répondre aux attentes des clubs.

Même si le nombre d'équipes à 11 a progressé avec 105 équipes et si nous avons pu offrir une pratique par catégorie d'âge pour cette saison, le nombre de licenciés pour ces catégories était



en baisse d'un peu plus de 3% la saison dernière. La commission réalise un travail important afin de trouver des solutions pour fidéliser ces catégories d'âge à notre discipline.

Le foot animation se porte bien, très bien même, avec une progression de près de 4% des effectifs la saison dernière.

Les 3 Journées d'accueil de septembre 2018 avaient vu la présence de 650 filles et garçons en U6/U7, de 1097 en U8/U9 et 1041 en U10/U11, soit 2 788 enfants.

En revanche seulement 64 % de ces filles et garçons ont participé à la journée nationale des débutants qui clôture la saison chez les U6/U7 et 70 % en U8/U9.

Les membres de la commission et les Bénévoles des clubs accueillants se mettent en quatre pour que ces rassemblements laissent un souvenir inoubliable pour les enfants et leurs parents.

Je rappelle que les jeunes sont récompensés de teeshirts, de médailles et de goodies et que les dates sont connues de vos responsables d'équipes depuis début septembre.

Pourtant, plusieurs clubs n'ont pas la délicatesse de prévenir de leur absence à ces journées et participent à des tournois dans des départements voisins.

Nous avons pris pour habitude de valoriser les clubs présents lors de ces journées événementielles en les dotant de matériels pédagogiques afin de mieux encore accueillir les enfants à la rentrée de septembre.

En parallèle, le comité directeur a pris la décision de mettre une amende aux clubs absents aux rassemblements de 2020. Bien sûr, si cette journée est la journée des communions ou de la kermesse des écoles, il suffit de nous en informer en amont pour éviter la pénalité.

La 2ème étoile acquise en 2018 et la coupe du monde féminine de 2019 a attiré les filles et les garçons dans nos clubs. Les journées d'accueil du mois dernier ont permis d'accueillir près de 2 700 filles et garçons des U6 à U11.

Il appartient au District de vous accompagner davantage pour les accueillir du mieux possible.

C'est pourquoi, le comité directeur a décidé de vous rembourser, en fin de saison, des frais pédagogiques et administratifs engagés dans le cadre des formations :

- D'accompagnatrice et accompagnateur U6/U11
- Et des 2 modules de formation du CFF1 nécessaires à un encadrement de qualité des enfants

Je voulais vous alerter sur un fait qui perdure. Encore trop de responsables d'équipes ont fait évoluer des jeunes le mercredi ou sur les plateaux le samedi alors qu'ils ne sont pas licenciés. N'attendais pas l'accident, la licence U6/U7 ne coûte que 5 euros, assurance comprise, vous pourrez, ainsi, dormir sur vos deux oreilles.

Le District ne compte que quelques équipes futsal pour évoluer sur la totalité d'une saison, cette pratique est en cours de développement et les différents plateaux mis en place en hiver sur l'ensemble des catégories des plus jeunes aux séniors devraient permettre la création de nouvelles équipes.



La pratique féminine poursuit son développement avec 21.31% de hausse des licences.

De nombreuses actions ont été menées dans le cadre de la coupe du monde féminine avec des centres de perfectionnement et des rassemblements pour les plus jeunes. Et en clôture, la journée départementale féminine, quelque peu tronqué par la météo, avec en point d'orgue la rencontre entre le stade de Reims et le Paris St Germain.

De 10 équipes sénières la saison dernière, le championnat départemental comptera 14 équipes évoluant à 8 pour cette saison.

Un grand merci au District de l'Oise qui nous permet de faire évoluer une équipe à 11 dans un championnat interdistrict et des équipes en U16 et U18.

Les actions menées par la commission technique, présidé par Paul, la qualité de l'encadrement de nos rassemblements et sélections départementales sont reconnues. Ainsi plusieurs jeunes joueurs et joueuses ont été retenus dans les différentes sélections régionales, 3 garçons ont intégré une structure professionnelle, 6 garçons et filles ont intégrés un Pôle espoir et quatre filles le PEFA.

En parallèle, nos sélections départementales ont connu des résultats plus que satisfaisants dans les différents tournois dans lesquelles elles ont participés tout en montrant un comportement exemplaire.

Plus de 300 élèves dont 35 filles sont accueillies dans 7 sections collèges et dans 3 lycées dans le cadre d'un centre d'entraînement dont la majorité sont labellisés FFF.

La cellule de formation, mise en place par la commission technique départementale après le départ de Mickael, a permis de dispenser les différents modules. Sur les 14 modules proposés, 9 modules ont été assurés et ont permis la formation de 131 stagiaires.

Trois formations initiales en arbitrage ont été dispensées par les formateurs de la commission des arbitres, présidée par Philippe. Ils ont permis la réussite de 40 candidats à l'examen d'arbitre officiel. A noter, qu'un stage spécifique a été organisé pour les féminines et permis de réunir en internat à CapAisne 6 filles. Le recrutement et la fidélisation des arbitres n'est pas un vain mot et doivent permettre à chacun de pouvoir satisfaire au statut de l'arbitrage

Plusieurs nominations pour cette saison :

- Clément Visbecq, major de sa catégorie en ligue et qui a réussi l'examen théorique d'arbitre de la Fédération F4
- Audrian Cattier, promu en R1
- Rémy Tiffert et Guy Laurent, promus en R2
- Mathieu Detrez, promu en R3
- Nicolas Hubeau promu en Futsal R1

Et une fierté, pour le District de l'Aisne, avec la désignation de Clément Visbecq en qualité d'assistant lors de la finale du Challenge Gambardella le 27 avril dernier au Stade de France.

Une innovation, cette saison, avec la mise en place d'un Séminaire de rentrée des arbitres sur une journée afin de rassembler l'ensemble des arbitres avec des messages similaires.



Et puis, Blangy verra sa 13<sup>ème</sup> édition fin octobre, un stage au cours duquel seront rassemblés les jeunes arbitres pour les préparer à franchir une nouvelle marche. Quelques pépites sont passées par là récemment comme les Clément Visbecq, les Théo Vitoux...

L'effectif des Dirigeants a perdu 3.62 % cette saison. Pour encourager les clubs à licencier les personnes qui apportent leur concours à la vie du club au quotidien et être couvert en termes d'assurance, nous avons mis en place l'opération « licence nouveau dirigeant ou dirigeante à moins 50 % » pour cette saison.

Votre club se verra rembourser en fin de saison de la moitié du coût de la licence versée à la Ligue, pour vos tous les nouveaux dirigeants ou dirigeantes.

La commission féminisation poursuit son action sur la féminisation dans les clubs. Après les opérations « Coup d'envoi » et « sous leur regard » une soirée ciné-débat organisée le 8 mars, journée de la femme, a réunie près de 200 femmes autour du thème de la place de la femme dans le football.

Le District est désormais sous l'égide de l'institut régional de formation du football, qu'il s'agisse de formations d'éducateurs, d'arbitres ou de bénévoles avec un transfert de compétence vers la ligue pour les formalités administratives.

Didier Delattre est responsable de la formation des Bénévoles au district. Avec son équipe de formateurs certifiés, il met tout en œuvre pour proposer un éventail de formation à destination des Bénévoles des clubs.

Pourtant 2 modules « accompagnateur d'équipe U6/U11 » ont été annulés en ce début de saison. Nous en avons recherché les raisons. Il nous appartient à l'avenir d'affiner notre communication vers la population concernée en amont des inscriptions mais aussi, de revoir les conditions d'inscriptions trop rigides à mon goût. Il n'est pas envisageable de ne pas satisfaire une demande de formation pour un éducateur, un arbitre ou un bénévole même si elle n'a lieu que quelques jours avant la formation.

En concertation avec les commissions de formation et de la féminisation, j'ai adressé, personnellement, un courrier à chaque Présidente, à chaque Secrétaire et à chaque Trésorière, soit 200 dirigeantes assurant des fonctions essentielles à la gestion d'un club. Je leur ai proposé un parcours de formation sur 3 matinées.

Le 1<sup>er</sup> module, sur la responsabilité de l'association et de son dirigeant, est programmé le samedi 2 novembre. Suivra le samedi 15 février, le module sur l'appropriation de la gestion financière et le samedi 11 avril, le développement de la responsabilité sociétale du club.

J'invite toutes les dirigeantes intéressées à se rapprocher de Didier. Le District prendra en charge les coûts pédagogiques et administratifs pour celles qui suivront l'ensemble des modules.





Nous avons eu encore à déplorer plusieurs accidents cardiaques sur les terrains cette saison.

Comme pour les saisons précédentes, nous vous proposons d'organiser, chez vous, des formations aux premiers gestes qui sauvent, avec le concours de la protection civile.

Si vous souhaitez planifier une formation auprès des dirigeants de votre club et des clubs voisins, prenez contact avec Olivier, la totalité des coûts de formation du PSC1 sera à la charge du District.

Vous constaterez, à la présentation des comptes par Jean-Marie, le Trésorier Général, que le District est en bonne santé.

Je voudrais vous rappeler que les frais d'engagements des équipes auprès du District n'ont pas augmentés depuis 3 saisons et que les engagements pour les équipes de jeunes sont remboursés par la ligue dans le cadre des finances solidaires.

Reste les frais disciplinaires qui sont à la mesure des incivilités, c'est pourquoi je vous encourage à engager des mesures au sein de vos clubs pour lutter contre les incivilités.

J'ai peut-être été un peu long, mais l'engagement qui est le vôtre au quotidien pour faire vivre votre club et le travail réalisé par les commissions le justifient amplement

Je reviendrais vers vous, tout à l'heure, pour clôturer cette assemblée.

Je vous remercie.

Pascal POIDEVIN

Président du District Aisne

#### **4. Présentation des modifications des statuts du District suite à la dernière assemblée générale de la FFF.**

Pascal POIDEVIN présente aux clubs les modifications apportées au statuts du District Aisne suite à la dernière assemblée générale de la Fédération Française de Football.

Ces modifications ont été validées par le service juridique de la Fédération Française de Football.

#### **5. Récompenses**

Habituellement les médailles et distinctions sont remises en fin d'Assemblée Générale devant une assistance clair semée, regrettable pour honorer des bénévoles qui ne compte par leur temps. Nous allons procéder à ces remises en début d'assemblée pour honorer comme il se doit nos dirigeants de clubs.

#### **Médailles de Bronze**

Madame ENTEM Elisabeth - FC TRAVECY

Monsieur LEMISTRE Dominique - FJEP COINCY

Monsieur LEFEVRE Joël - AVS CUISY EN ALMONT

Madame MARCINIAK Corinne - SC FLAVY LE MARTEL

Monsieur GOUILLARD Laurent - US LA FERRE

## Médailles d'Argent

Madame FAVIER Murielle - AS PAVANT  
Monsieur LEMOINE Bernard - AS MONT NOTRE DAME  
Monsieur RENAUD Francis - US ANIZY PINON  
Madame LAVENANT Christine - ENT.S. BUCILLY LANDOUZY EPARCY

## Médaille d'OR

Monsieur Alain BERTIN – District Aisne de football

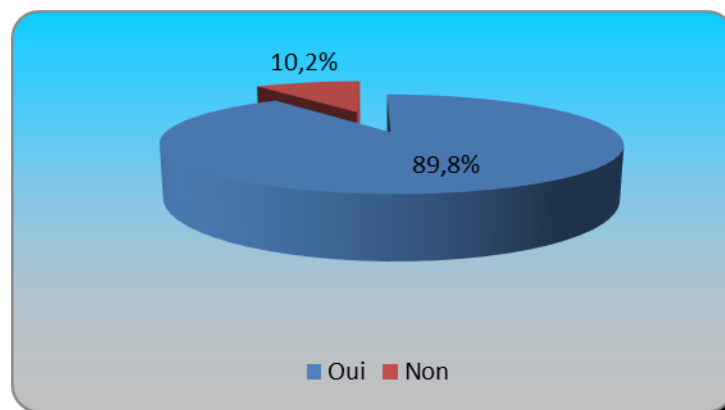
### 6. Récompenses challenge Fair Play 2018-2019

- Départemental 1 et 2 : AFC Holnon Fayet
- Départemental 3 : ESP Oignes
- Départemental 4 : CA Saint Simon
- U17/U18 : US Bruyères et Montbérault
- U15 : ESP Oignes
- Féminines : AS Marly Gomont

### 7. Rapport moral du secrétaire général

En raison de l'indisponibilité » du secrétaire général, le rapport moral de la saison 2018-2019 a été intégré dans le discours du président du District.

Le rapport moral est adopté.





## 8. Situation financière au 30 juin 2019

### Assemblée Générale du 11 octobre 2019

#### Rapport financier

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de ma mission de Trésorier, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport financier sur l'activité de votre District pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à cette date, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes recettes et dépenses de la saison.

#### **Bilan arrêté au 30 juin 2019 pour un total de 441 233 €, soit :**

##### A l'actif :

##### Augmentation des biens mobiliers et immobiliers

Compte tenu des amortissements cumulés, la valeur nette comptable de l'ensemble des immobilisations ressort à 38 643 € pour 61 547 € l'exercice précédent.

Acquisitions d'immobilisations sur l'exercice au 30 juin 2019 :

- Un ordinateur portable pour 1 575 €
- Un vidéo projecteur pour 594 €
- Un boîtier de protection du système informatique pour 1 757 €

##### Les créances et débiteurs divers pour un montant total de 86 294 € correspondent :

➤ Créances clubs pour un montant de 19 095 € pour 50 918 € la saison précédente (soldes dus par les clubs, notamment les frais de discipline et amendes). Le blocage informatique des demandes de licences pour les clubs redevables au 1<sup>er</sup> juin 2019 a été réactivé cette saison. Il avait été suspendu la saison dernière en raison du passage à la demande de licence dématérialisé afin de permettre aux clubs de se familiariser avec cette nouvelle procédure.

➤ Produits à recevoir de 44 500 € correspondant :

- Subvention CNDS 2019 pour les 6 premiers mois de 2019 pour 13 500 €
- Subvention de fonctionnement du Conseil Départemental de l'Aisne 2019 pour les 6 premiers de l'année pour 29 000 €
- Aide financière du Crédit Agricole du Nord Est à hauteur de 1 000 € pour la rencontre amicale féminine Paris Saint Germain – Stade de Reims.
- Partenariat du Crédit Agricole du Nord Est pour les coupes départementales à hauteur de 1 000 €.

➤ Solde du relevé au 30 juin 2019 de la Ligue de Football des Hauts de France à hauteur de 3 072 € contre 6 939 € au 30 juin 2018.



- Solde du relevé au 30 juin 2019 de la Fédération Française de Football à hauteur de 19 627 € correspondant en produit :
- Aide au poste du CDFA à hauteur de 10 000 €
  - Indemnité de préformation de 10 727 €
  - Frais d'organisations de la rencontre PSG – Stade de Reims (-) 950 €
  - Achat d'une bâche de tir Pitch U13 (-) 151 €

**Les charges constatées d'avance pour un montant de 7 650 € correspondant principalement**

- Stock de fournitures et matériel 6 500 €
- Contrats de maintenances et assurances : 1 151 €

**Au passif :**

**Conformément aux décisions de la dernière assemblée générale, le résultat de l'exercice 2017-2018 de (+) 12 970 € a été affecté comme suit :**

- **Fonds dédiés coupe du monde féminin : 4 500 €**
- **Fonds dédiés féminisation : 3 000 €**
- **Fonds dédiés football d'animation : 5 000 €**
- **Report à nouveau : 470 €**

**Le report à nouveau cumulé du district s'élève à 183 715 € au 30 juin 2019.**

**Les diverses provisions constituées pour un montant global de 122 215 € se répartissent comme suit :**

- Pour valorisation des équipes de jeunes 12 500 €
- Pour départ en retraite 109 715 €

**Les emprunts et dettes diverses pour un montant de 74 164 € se répartissent comme suit :**

- Fournisseurs divers 11 508 €
- Dettes fiscales et sociales 50 106 €
- Autres dettes 12 550 €

**Compte de résultat de la saison 2018/2019 :**

Le total des produits de l'année s'élève à 674 466 € contre 690 672 € la saison précédente, et se décompose de la façon suivante :

**Les produits de gestion courante**

- une augmentation de 10 000 € qui se décompose principalement comme suit
  - Une diminution de 2 000 € des cotisations Districts des clubs de Ligue.
  - Une hausse de 11 000 € des amendes disciplinaires



- Une augmentation de 1 000 € du poste formation

### **Les subventions d'exploitation**

- Une diminution de 6 000 € du poste avec les variations significatives ci-dessous.
  - Une augmentation de 2 000 € de la part des indemnités de préformation versées par la Fédération Française de Football.
  - Une augmentation de 4 000 € de la convention d'objectifs avec la Fédération Française de Football.
  - Une augmentation de 4 000 € de la subvention du CNDS.
  - Une augmentation de la subvention du conseil départemental pour 2019. Les nouveaux critères d'attribution de celle-ci finançant uniquement du fonctionnement courant du District ont modifié la méthode de comptabilisation. Nous avons constaté en produit à recevoir 50 % de la subvention 2019 soit 29 000 €. Ce changement engendre une baisse de 16 000 € dans les comptes au 30 juin 2019, exercice de transition entre le traitement comptable de la subvention 2018 et 2019 du conseil départemental de l'Aisne.

### **Les autres produits de gestion courante**

Une stabilité du poste qui regroupe les engagements des différentes compétitions de District, les recettes des coupes, des ristournes sur les licences et droits de mutations.

- Une augmentation de 5 000 € du reversement de Ligue de Football des Hauts de France vers le District.
- Une diminution de 5 000 € du poste des engagements principalement sur les engagements séniors.

### **Les produits financiers**

- Stabilité du poste à 1 000 €.

### **Les produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels pour un montant total de 5 967 € correspondant :

- Quote part de subvention investissement viré au compte de résultat à hauteur de 5 967 €

### **Les reprises sur provisions**

- Reprise à hauteur de 12 500 € de la provision pour valorisation des équipes de Jeunes.
- Reprise à hauteur de 7 500 € de fonds dédiés. (4 500 € fonds dédiés à la coupe du monde féminine et 3 000 € fonds dédiés à la féminisation).



**Le total des charges de l'année s'élève à 647 424 € contre 677 701 € la saison précédente, et se décompose comme suit :**

### **Les achats**

Augmentation du poste de 22 000 € par rapport à la saison 2017-2018 il faut noter :

- Augmentation de 1 500 € des achats courants (électricité, eau, chauffage, fournitures de bureaux et gasoil).
- Diminution du poste récompenses de 2 000 €.
- Augmentation de 20 000 € du poste achat de matériel correspondant à l'acquisition de tablettes, de ballons et de kits pédagogique football d'animation pour la rentrée des partenaires du football Axonais.

### **Les charges extérieures**

Une diminution des dépenses dans ce chapitre 120 311 € cette saison contre 126 773 € la saison dernière :

- Une diminution du poste travaux d'entretien de 10 000 €. Les travaux de réfection des locaux du District s'achèvent.
- Une progression de 4 000 € du poste location faisant suite aux modifications de la gestion de l'installation téléphonique.

### **Les autres charges extérieures**

- Une stabilité de ce poste 96 193 € cette saison contre 96 409 € la saison 2017-2018. A noter :
- Une augmentation des frais des commissions, 36 471 € cette saison contre 34 405 € la saison dernière.
  - Diminution du poste déplacement de 2 000 €.
  - Diminution de 1 000 € du poste organisations diverses District.

### **Les Frais de personnel**

Diminution du poste de 52 000 € pour un montant total à 273 000 € avec les informations suivantes :

- Diminution de 14 000 € du poste rémunérations du personnel suite au départ d'un technicien en corrélation
- Diminution du poste charges sociales de 14 000 € en corrélation avec la baisse de la masse salariale du District.
- Diminution du poste autre charges de personnels de 24 000 € correspondant aux indemnités de départ de la secrétaire administrative.

### **Autres charges de gestions courantes**

En diminution de 1 500 €.



A noter le versement de la recette de 1 000 € à l'association Diamant Rose suite à la rencontre PSG – Stade de Reims.

### **Les impôts et taxes**

Diminution de 1 500 € de la taxe sur salaires et de 1 200 € de la formation continue en adéquation avec la baisse de la masse salariale.

### **Les charges exceptionnelles**

Diminution du poste à 3 250 € cette saison contre 18 514 € la saison dernière.

Correspondant principalement à la reconduction de l'aide directe aux clubs par le District pour la saison 2018-2019 (Kit pédagogique pour le football d'animation) qui est comptabilisée cette année en achat de matériel. L'opération en place depuis 3 saisons ne relève plus du caractère exceptionnel.

Les 3 250 € correspondent à des créances irrécouvrables.

### **Les Dotations aux amortissements et aux provisions**

- Nous avons comptabilisé une dotation aux amortissements à hauteur de 26 831 €
- Nous avons constitué cette année les provisions suivantes :
  - Pour valorisation des équipes de Jeunes 12 500 €
  - Pour indemnité de départ en retraite 26 715 €

Les Produits et charges de gestion courante laissent ressortir un résultat courant de (+) 24 327 € pour un résultat courant de (+) 24 377 € pour la saison précédente.

**Compte tenu de ces produits et charges et des provisions constituées, le résultat ressort à (+) 27 043 € pour (+) 12 970 € la saison précédente.**

Telle sont, Mesdames, Messieurs, les informations qu'il m'a paru utile de vous présenter sur les comptes arrêtés au 30 juin 2019.

Je reste à votre disposition pour vous fournir toutes indications complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Jean Marie BECRET

Trésorier Général



## **9. Rapport du commissaire aux comptes, Fiduciaire Comptable du Nord sur les comptes au 30 juin 2019**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 Juin 2019 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des Finances sur délégation du Comité Directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptable français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.



## VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

La Commissaire aux Comptes

Fiduciaire Comptable du Nord (FCN)

**Madame Sabine ROGER**

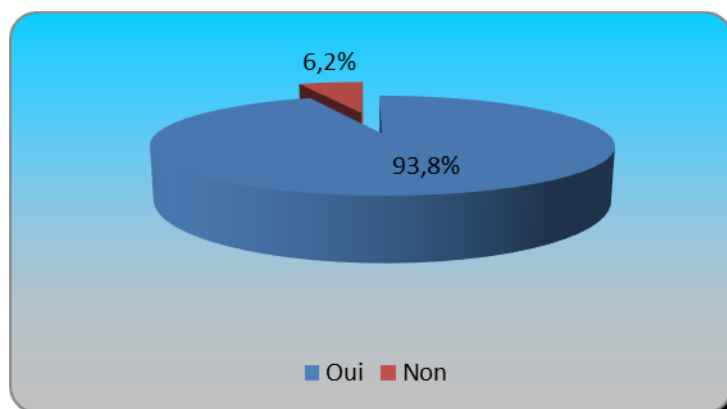
### **10. Affectation du résultat au 30 juin 2019**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2019 de (+) 27 043 € comme suit :

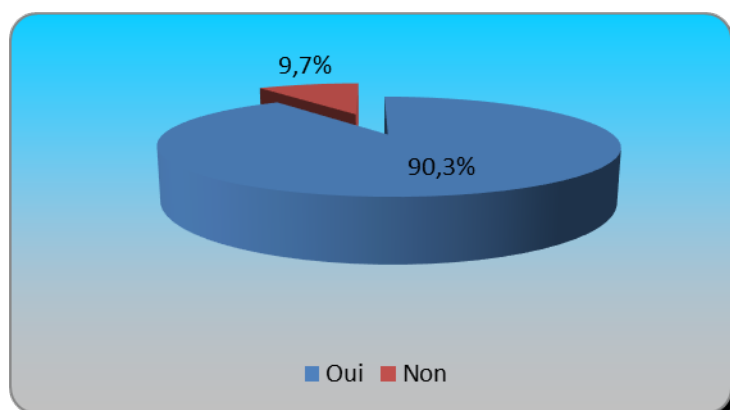
- 27 043 € - Fds dédiés « Football d'animation »

Les comptes arrêtés au 30 juin 2019 et la proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2019 sont approuvés.

Vote approbation des comptes au 30 juin 2019



Vote proposition d'affectation du résultat au 30 juin 2019



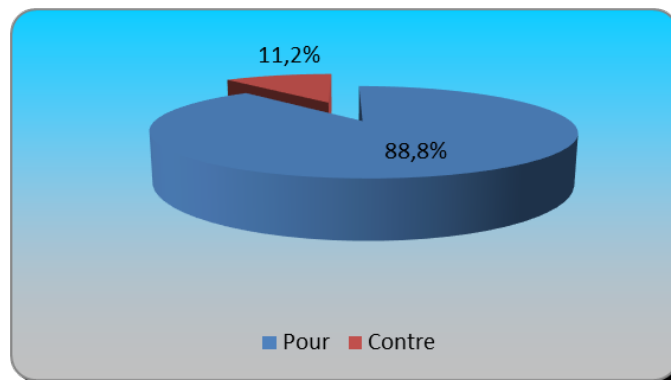
## 11. Présentation du budget prévisionnel 2019-2020

Jean Marie BECRET présente aux clubs le budget prévisionnel 2019-2020.

PRODUITS	PREV 2018/2019	PREV 2019/2020
Cotisations et engagements	135949	118775
Inscriptions stage arbitres et éducateurs	9000	7400
Amendes forfaits disciplines et réserves	105800	101000
Coupes, achat de billets, activités annexes	6000	4200
Subvention Conseil Départemental	16200	44640
Subvention DDCCS	20000	23350
Reversements Ligue des Hauts de France	177335	173800
Contrat objectif	36871	30000
Subvention FFF	42000	42000
Ristourne Ligue Nationale Football	8626	8625
Autres produits et reprise sur provision	21067	18818
	578848	572608

CHARGES	PREV 2018/2019	PREV 2019/2020
Achats et charges de gestion	85280	85540
Autres charges sur actions	164198	168301
Impôts et taxes	9700	10300
Charges de personnel	290450	280453
Dotations aux provisions et amortissements	26800	25864
Autres charges	2150	2150
Charges exceptionnelles		
	<b>578578</b>	<b>572608</b>

Vote approbation budget prévisionnel 2019-2020. Le budget prévisionnel 2019-2020 est adopté.

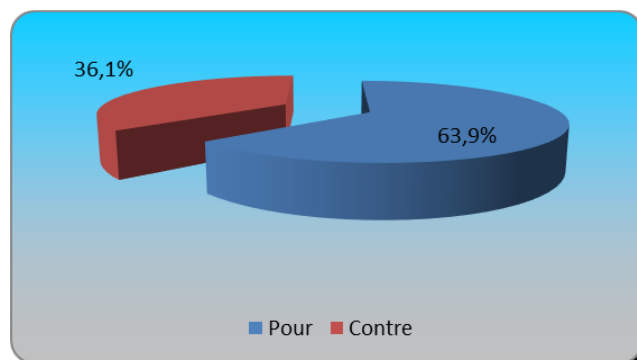


## 12. Vœux de la commission des compétitions

Gilles COUSIN, président de la commission des compétitions, présente le vœu de celle-ci.

« Lorsqu'une équipe sénior déclare forfait général en cours de saison, elle sera rétrogradée de deux divisions pour la saison suivante.

Exemple : une équipe D3 qui déclare forfait général en cours de saison sera rétrogradée de deux divisions pour la saison suivante, soit dans cet exemple un engagement en D5. »



Le vœu est adopté et sera applicable à compter de la saison 2020-2021.



### 13. Clôture de l'assemblée générale

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, je voudrais évoquer 2 actualités très proches :

L'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts De France se déroulera le samedi 2 novembre à Péronne.

La présence des clubs de Ligue est indispensable.

Pour les clubs évoluant en District, qui malheureusement, ne pourraient se rendre disponible, vous avez toujours la possibilité de vous faire représenter par un autre club ou par un élu du Comité Directeur du District. Je vous invite, dans ce cas, à transmettre votre pouvoir aux services administratifs du District, vous éviterez ainsi l'amende prévue en cas d'absence.

La soirée des bénévoles aura lieu le vendredi 22 novembre prochain dans la salle de spectacle du Splendid de St Quentin avec un spectacle de Olivier De Benoit intitulé « Le petit dernier » avec le soutien de plusieurs partenaires pour financer cet événement.

Vous êtes tous invités, vous, Présidentes et Présidents bénévoles, vos conjoints ainsi que les dirigeantes et dirigeants bénévoles de votre club.

Un bulletin de préinscription vous a été remis afin d'identifier au mieux le nombre de personnes invitées. Les places assises numérotées souhaités vous parviendront 10 jours avant la date du spectacle.

N'hésitez pas à récompenser, à valoriser et à fidéliser vos dirigeantes et vos dirigeants, ils le méritent.

Je voudrais tous vous féliciter pour la bonne tenue de cette Assemblée Générale.

Un dernier remerciement à destination des élus, des membres de commission et des salariés qui m'ont aidé à la préparer.

Je vous souhaite une très bonne saison 2019/2020.

A très bientôt.

Le Président du District  
Pascal POIDEVIN

Le Vice-Président  
Gilles COUSIN